Compte de participation de la Canada-Vie – avoirs en actions

Excluant les anciens blocs d'affaires de la New York Life et de CrownVie



Précisions sur le compte

au 30 juin 2018

Volume du portefeuille : 1 214,4 millions de dollars

Proportion de la totalité des actifs dans le compte de participation de la Canada-Vie^{MC} : 19,1 pour cent

Lignes directrices de placement

Les avoirs en biens immobiliers sont gérés par la société Conseillers immobiliers GWL inc. (CIGWL). CIGWL est une filiale en propriété exclusive de La Great-West, compagnie d'assurance-vie qui compte huit bureaux dans les grands centres canadiens.

Les avoirs en actions ordinaires sont gérés par GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC). Les portefeuilles d'actions sont diversifiés selon les caractéristiques de croissance et de revenu ainsi que selon le style de gestion, par l'entremise des trois divisions de gestion de placements de GLC : Gestion d'investissements GWL (GIGWL), Gestion des capitaux London (GCL) et Gestion d'investissements Laketon (Laketon). Chaque division utilise ses propres style, processus et philosophie de placement. Les fonds constituent des portefeuilles diversifiés d'actions de sociétés cotées en Bourse, principalement des titres canadiens.

La plupart des avoirs en actions privilégiées sont gérés directement par le secteur chargé des obligations, qui gère les placements en obligations du compte général au Canada pour la Canada-Vie.

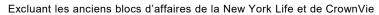
Placements selon le gestionnaire au 30 juin 2018	En millions de dollars	En pourcentage				
Gestionnaires de fonds d'actions						
GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée						
GIGWL	411,9 \$	33,9 %				
Gestion des capitaux London	161,0 \$	13,3 %				
Laketon	359,3 \$	29,6 %				
Gestion indicielle	0,0 \$	0,0 %				
CIGWL	276,4 \$	22,8 %				
Gestion directe	5,8 \$	0,5 %				
Total des actifs investis dans des actions	1 214,4 \$	100,0 %				

Composition de l'actif au 30 juin 2018	En millions de dollars	En pourcentage	
Type d'action			
Actions ordinaires	874,9 \$	72,0 %	
Immobilier	333,8 \$	27,5 %	
Actions non cotées en Bourse	5,7 \$	0,5 %	
Total des actifs investis dans des actions	1 214,4 \$	100,0 %	

À noter :

- Les valeurs d'actif sont fondées sur les Normes internationales d'information financière (IFRS) établies par le Conseil des normes comptables internationales (IASB) et en vigueur depuis le 1er janvier 2011.
- Il est possible que, dans le présent rapport, les totaux ne correspondent pas à 100 pour cent étant donné que les chiffres sont arrondis.

Compte de participation de la Canada-Vie – avoirs en actions





Actions ordinaires selon le secteur

au 30 juin 2018

Secteur	En pourcentage		
Banques	26,5 %		
Énergie	15,3 %		
Sociétés de placement immobilier	7,3 %		
Télécommunications	6,2 %		
Assurance	5,6 %		
Tous les autres secteurs	39,0 %		

Principaux avoirs au 30 juin 2018	Pourcentage des avoirs en actions ordinaires	Pourcentage de la totalité des actifs du compte de participation	
Banque Toronto-Dominion	7,3 %	1,1 %	
Banque Royale du Canada	6,7 %	1,0 %	
Banque de Nouvelle-Écosse	5,7 %	0,8 %	
Suncor Énergie Inc.	4,0 %	0,6 %	
Banque de Montréal	3,4 %	0,5 %	
Canadian Natural Resources Limited	3,8 %	0,4 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,7 %	0,4 %	
Société Financière Manuvie	2,6 %	0,4 %	
Brookfield Asset Management Inc.	2,4 %	0,3 %	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,3 %	0,3 %	
Total des principaux avoirs	39,9 %	5,9 %	

Rendements historiques moyens au 31 décembre 2017	1 an (2017)	2 ans (2016–2017)	3 ans (2015–2017)	4 ans (2014–2017)	5 ans (2013–2017)	10 ans (2008–2017)
Actions	10,0 %	13,3 %	8,0 %	8,7 %	10,0 %	7,5 %
Indice de rendement total composé S&P/TSX	9,1 %	14,9 %	6,6 %	7,6 %	8,6 %	4,6 %
CPG de 5 ans	1,4 %	1,4 %	1,4 %	1,6 %	1,6 %	1,8 %

Les données relatives au rendement sont fournies à titre d'exemple seulement et font état du rendement passé, lequel n'est pas nécessairement une indication du rendement futur.

Le rendement des actions du compte de participation reflète le rendement des avoirs en actions couvrant les passifs et l'excédent, après déduction des frais de placement. Le rendement des actions du compte de participation est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) établies par le Conseil des normes comptables internationales (IASB) en vigueur depuis le 1er janvier 2011.

Le rendement des actions ordinaires est évalué selon la valeur du marché, c'est-à-dire qu'il n'est pas nivelé. Depuis l'adoption des IFRS, le 1er janvier 2011, les rendements des titres immobiliers sont aussi évalués selon la valeur du marché. Le rendement des actions contribue aux résultats globaux du compte total de participation au chapitre des placements.

Le rendement de l'indice de rendement total composé S&P/TSX comprend le réinvestissement des dividendes. © TSX Inc., 2018. Tous droits réservés.

Le rendement des certificats de placement garanti (CPG) de cinq ans correspond au rendement nominal à l'échéance d'après les données du document CANSIM, tableau 176-0043, série V122526 de Statistique Canada (site Web de Statistique Canada) en date du 3 janvier 2018. Pour chaque année civile, la moyenne des taux mensuels des CPG a été utilisée.